



Installation des compteurs individuels d'eau

Par **agnieszkam**, le **24/05/2012** à **11:07**

Bonjour,

Je suis une copropriétaire d'un petit immeuble de 5 lots.

Le syndic est géré par une des copropriétaires.

La copropriété a un compteur d'eau général et la facturation se fait par rapport au nombre d'occupants des différents lots.

A la dernière AG nous avons parlé d'installer des compteurs individuels d'eau.

La personne gérant le syndic a fait venir un professionnel pour établir un devis d'installation qui s'élève à 1600€. Trouvant ça un peu cher, elle nous a prévenu qu'elle fera venir quelqu'un d'autre.

Le jour du passage du professionnel, un devis a été établi pour 4 lots sur 5 (nous étions prévenus du passage de la personne). En effet, la personne a décidé que nos charges d'eau se feront sur la différence du compteur général moins les compteurs individuels. Lorsqu'elle nous a tenu au courant de cela, nous lui avons signalé notre désaccord sur ce système de facturation à plusieurs reprises.

La personne sans passer par une AG a engagé des travaux au près du professionnel pour les 4 lots.

Quels recours avons nous ?

Je vous remercie d'avance.